



SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE ET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris le 12 janvier 2023

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des outre-mer

Monsieur le Ministre de L'Intérieur

Le gouvernement vient de confirmer son choix de reculer l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, d'accélérer l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans pour avoir droit au taux plein et de mettre fin aux régimes dits spéciaux.

Alors qu'aucune urgence financière ne justifie un tel choix, le gouvernement veut imposer cette nouvelle régression aux salarié-es dans le seul objectif de dégager des marges pour financer de nouvelles baisses d'impôts au profit des plus riches et des grandes entreprises. Bruno Le Maire a publiquement invité le Medef à soutenir la réforme, génératrice de « 8 à 9 milliards d'économie au bout du quinquennat », soit le montant estimé du coût pour les finances publiques de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, suppression prévue en 2023/2024. Et pendant ce temps, les entreprises du CAC 40 ont battu tous les records en versant 80 milliards d'euros à leurs actionnaires.

Dans ce contexte la CGT appelle à une journée de mobilisation (initiatives locales, assemblées générales des personnels, rassemblements...) le 19 janvier 2023 pour la retraite à 60 ans et 55 ans pour les personnels actifs à taux plein. La CGT-INTERIEUR Police Nationale, pour le périmètre qui la concerne s'associe naturellement à cette initiative.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Le gel du point d'indice et les politiques d'austérité ont entraîné une perte de pouvoir d'achat de plus de 10%. Dans un contexte d'inflation, le gouvernement a été contraint de promettre un dégel du point d'indice. L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

CGT-INTERIEUR Police-Nationale
68 rue Philippe de Girard Paris 75018 Courriel : interieur.police@cgt.fr
Téléphone : 09 72 99 69 08

Face aux annonces du nouveau gouvernement sur l'allongement de l'âge de départ à la retraite, les personnels revendiquent avec force :

- La retraite à taux plein à 60 ans et 55 ans pour les personnels actifs ;
- L'abrogation du mécanisme de la décote ;
- Le droit à un départ anticipé avant 60 ans pour toutes et tous les salarié-es ayant exercé des travaux pénibles et astreignants ;
- Dans le cadre du service actif, un référentiel métiers par corps qui appréhende la pénibilité de façon collective et non pas individuelle ;
- La pension minimale à 2000 euros brut ;
- La revalorisation des retraites et des pensions ;

Dans le cadre de cette journée, des agentes et des agents de la CGT-INTERIEUR Police Nationale pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Par conséquent, le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels du Ministère de l'Intérieur, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de cette date.

Nous vous prions Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Outre-mer de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

Anthony CAILLÉ
Secrétaire général

